

# LA BALADE DU CAUSSE DE THÉMINETTES

→ SITUATION : Village de Théminettes à 2, 5 km au Sud de la D 840 entre Thémimes et Rudelle

→ DÉPART : Face à la Mairie

DURÉE : 3 h00

LONGUEUR : 10,5 km

BALISAGE : jaune



À la sortie de l'aire de stationnement, tourner à gauche et atteindre une place marquée par un vieux tilleul et une croix. Descendre par la petite route à gauche. Au deuxième carrefour, tourner à droite et continuer sur la route jusqu'à la D 38. La prendre à droite sur 50 m et arriver à un carrefour avec une mare. Obliquer à gauche et continuer tout droit jusqu'à un croisement.

**1** Tourner à droite, puis rapidement prendre la route à gauche. Elle devient chemin et monte et descend sur les coteaux. Laisser un premier puis un deuxième chemin sur la gauche et poursuivre tout droit jusqu'au Mas du Causse. Le chemin devient une route (*doline à gauche*) et rejoint la D 40. L'emprunter sur la gauche, durant 600 m et arriver à la croisée des routes.

**2** Tourner à gauche sur un chemin qui aboutit à un croisement. Laisser le chemin à gauche, continuer tout droit et au prochain croisement poursuivre tout droit

**3** À la bifurcation, prendre un chemin à gauche en direction des "Teules" et continuer jusqu'à un carrefour marqué par un gros chêne.

**4** Dans le virage, prendre le chemin qui part à gauche en contrebas et poursuivre tout droit. En arrivant à une route, prendre à gauche et 150 m plus loin à la première grange des Roucoux, tourner à droite sur le chemin qui serpente sur les bords d'une vallée sèche (*puits*).

**5** Après une montée, le muret qui borde le chemin par la droite s'ouvre sur un étroit chemin. L'emprunter et au croisement suivant, bifurquer à gauche (*Caselle à droite – privée*). Le chemin s'élargit brusquement sur un croisement. Descendre à droite par le chemin. Tourner de nouveau à gauche, et continuer à descendre pour rejoindre un carrefour. Prendre tout droit, passer au creux d'une combe et gagner la D 38. Traverser la route et longer une bâtisse.

**6** À l'angle de celle-ci, prendre à droite le sentier qui monte. Arriver à un carrefour, prendre le chemin qui descend (*vues sur le bourg de Théminettes*) en direction des Pertes du Francès. Franchir le pont, puis monter sur la droite par un chemin en herbe et traverser le bourg sur la route. Poursuivre toujours tout droit jusqu'au carrefour en contrebas de la Mairie et tourner à gauche pour regagner le parking.

## LES PERTES DU FRANCÈS

À l'amont du bourg de Théminettes, le ruisseau du Francès coule sur le terroir du "Limargue". Il serpente au milieu des prairies avant d'atteindre le Causse de Gramat, au pied du village. Là, au contact du calcaire, les eaux acides du Francès ont creusé des gouffres dans lesquels la rivière se "perd". Ce phénomène de disparition d'un cours d'eau (appelé "perte") est commun en Quercy. En réalité, le ruisseau poursuit son cours dans les profondeurs de la roche calcaire pour réapparaître à plus de 20 km dans les résurgences de l'Ouyse, près de Rocamadour.

À Théminettes, dès le Moyen-Âge, la force hydraulique a permis de faire fonctionner des moulins dont on peut encore voir certains vestiges près des pertes.



Une des "pertes" du ruisseau du Francès

// Au départ du bourg de Théminettes, cette randonnée est idéale pour apprécier l'architecture médiévale des maisons à tourelles et pour observer la "disparition" du ruisseau par les "pertes" du Francès. //

### À VOIR DANS LA RÉGION...

- Thémimes : halle classée (M.H.)
- Rudelle : église Fortifiée
- Lacapelle-Marival : Château du XIII<sup>e</sup> / XVI<sup>e</sup>s.

→ RAVITAILLEMENT ET RESTAURATION : Théminettes

→ RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme du Pays de Lacapelle-Marival  
Tél. 05 65 40 81 11

